



l'observatoire

Des turbines à l'énergie



Le parc de production d'électricité de l'Abitibi-Témiscamingue comprend huit centrales hydrauliques, deux centrales thermiques et une centrale au gaz. La grande majorité de ces installations est contrôlée par Hydro-Québec, soit cinq centrales hydrauliques, toutes localisées sur la rivière des Outaouais, ainsi que la centrale à gaz de Cadillac. À ces installations s'ajoutent cinq centrales privées : Senneterre, Tembec, Winneway, La-Sarre-1 et La-Sarre 2.

En tout, le parc de production d'électricité régional a une puissance installée de 669,4 mégawatts (MW) en 2001, ce qui représente environ 2 % de la capacité du Québec. La majeure partie provient directement des centrales d'Hydro-Québec (623,3 MW). La production des centrales privées représente une puissance de 46,1 MW.

Dans la région, parmi les centrales hydrauliques toujours en service, Rapides-des-Quinze est la plus ancienne, ayant été mise en opération en 1923. La centrale Rapides-des-Îles est la plus importante, avec une puissance installée de 146,5 MW, suivie de la centrale Première-Chute. La centrale de Rapides-des-Quinze se distingue par ailleurs par la grande superficie de son réservoir, tandis que celle de Rapides-des-Îles se caractérise par la hauteur de sa chute.

Caractéristiques des centrales d'Hydro-Québec en Abitibi-Témiscamingue

	Puissance installée (MW)	Hauteur de chute	Superficie du réservoir
Cadillac	162,0	-	-
Rapides-des-Îles	146,5	26,2 m	1,2 km ²
Première-Chute	124,2	22,3 m	1,3 km ²
Rapides-des-Quinze	94,6	25,9 m	373 km ²
Rapide-7	48,0	20,7 m	237 km ²
Rapide-2	48,0	20,4 m	36 km ²

Source : Hydro-Québec. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2001, 2002.*

Ce mois-ci il est question :

d'hydroélectricité, de personnes handicapées, d'accidents de travail, de musées et du Salon du livre.

En prime, un supplément sur la migration.

Côté consommation

En 2001, la consommation régionale d'électricité s'élevait à 4 479 gigawattheures (GWh), ce qui représente une baisse de 3,7 % par rapport à 2000. La diminution a été relativement importante dans le secteur industriel, alors qu'elle a été plutôt limitée dans le résidentiel. Depuis 1992, la consommation d'électricité dans la région s'est accrue de 8,5 %.

Consommation d'électricité, Hydro-Québec, 2001

	Région	Québec
Consommation d'électricité		
Nombre d'abonnés	74 672	3 546 821
Consommation d'électricité (GWh)	4 479	152 211
Revenus de ventes d'électricité (M\$)	221,1	7 798,4

Source : Hydro-Québec. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2001, 2002.*

Afin de distribuer l'électricité aux quelque 74 700 abonnés, les lignes de distribution installées par Hydro-Québec, d'une longueur de 5 245 kilomètres, couvrent la quasi-totalité de la région. Outre ce réseau, la ville d'Amos est l'une des neuf municipalités du Québec à posséder son propre réseau de distribution d'électricité qui dessert plus de 3 000 abonnés.

Aux barrages !

On répertorie 131 barrages en Abitibi-Témiscamingue répartis comme suit : 53 dans la MRC Témiscamingue, 31 dans la Ville de Rouyn-Noranda, 28 dans la MRC Vallée-de-l'Or, 15 dans la MRC Abitibi et enfin, 4 dans la MRC Abitibi-Ouest. Bien que la très grande majorité de ces barrages (73) ont été construits entre 1940 et 1979, le plus ancien date de 1880 et est situé dans la municipalité de Kipawa. Le plus haut barrage de la région se situe dans le territoire de Rivière-Kipawa et mesure 36,9 mètres.

D'incapacité et d'intégration

Les personnes handicapées sont au nombre de 21 300 en Abitibi-Témiscamingue.

En réalité, on ne mesure pas le nombre de personnes handicapées, mais le nombre de personnes vivant avec des incapacités, quelles qu'elles soient. On présume que ces incapacités leur causent un handicap.



Ces 21 300 personnes correspondent à plus ou moins 14 % de la population régionale. Leurs incapacités concernent principalement l'agilité et la mobilité et sont en grande majorité de gravité dite légère. Tout de même, 7 825 personnes souffrent d'une limitation de gravité moyenne ou sévère. L'âge est un déterminant important dans l'avènement des incapacités : la moitié des personnes en souffrant ont plus de 55 ans. Les hommes et les femmes sont touchés sensiblement de la même manière, quoi que les hommes soient un peu plus nombreux que les femmes à être limités par une incapacité.

L'intégration en emploi

De plus en plus, les personnes handicapées bénéficient de contrats d'intégration en emploi. Ces contrats permettent à des personnes reconnues comme productives, mais non compétitives, d'occuper un emploi qui est subventionné. Entre 1997 et 2001, deux fois plus de personnes ont bénéficié de ces contrats, et les sommes allouées ont presque triplé ! Il faut savoir que de subventionner des entreprises adaptées coûte moins cher à l'État que de verser des prestations d'aide sociale. Cela permet à celles et ceux qui en bénéficient de briser leur isolement et d'intégrer la population active.

Estimation du nombre de personnes avec incapacité selon la gravité, Abitibi-Témiscamingue, 2003

	Nombre	%
Population avec incapacité	21 300	13,9 %
Gravité légère	13 475	8,8 %
Gravité modérée ou sévère	7 825	5,1 %

Source : Office des personnes handicapées du Québec, avril 2003.

Contrats d'intégration au travail pour personnes handicapées, Abitibi-Témiscamingue, 1997-2001

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Contrats	143	264	238	244
Nombre de personnes	91	178	170	174
Engagements	536 333 \$	1 184 524 \$	1 713 667 \$	1 405 704 \$

Source : Rapports annuels de l'Office des personnes handicapées du Québec.

L'intégration en CPE

Les enfants souffrant d'une limitation ou d'un handicap sont aussi de plus en plus nombreux à intégrer les différents centres de la petite enfance, tant en installation qu'en milieu familial. De 12 places disponibles en 2000-2001, le nombre de places est passé à 27 l'année suivante, puis à 31 cette année.

L'intégration des enfants handicapés dans les centres de la petite enfance de l'Abitibi-Témiscamingue, 2000-2003

Année	En installation	En milieu familial	Total
2000-2001	5	7	12
2001-2002	12	15	27
2002-2003*	11	20	31

* prévisionnel

Source : Ministère de la Famille et de l'Enfance, 2003.

Quant aux garderies en milieu scolaire, elles ont offert aux élèves handicapés 23 places cette année, contre 16 places l'an dernier

Les risques du métier

Les lésions professionnelles acceptées par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) survenues dans la région en 2000-2001 ont nécessité des déboursés de 30,7 millions de dollars. Des 5 851 dossiers traités, la grande majorité est liée à des accidents de travail. Plus de 300 autres sont liés à des maladies professionnelles. Les hommes y sont plus fréquemment associés que les femmes. Examinons de plus près notre portrait régional.

La CSST a traité dans la région 5 531 dossiers d'accidents de travail, ce qui lui a valu de déboursier 27,9 millions de dollars. En tout, 1 488 accidents ont affecté le dos, la colonne vertébrale et la moelle épinière, près de 600 ont touché les doigts et les ongles et environ 500 se rapportent aux jambes. Si l'on examine le genre d'accident, la plupart (1 672) sont le fruit d'un effort excessif fourni par la personne blessée alors que 877 accidents résultent du fait que les personnes impliquées ont été frappées par un objet.



Les personnes qui se blessent elles-mêmes lorsqu'elles sont au travail sont les plus nombreuses. La CSST a recensé 791 dossiers de ce type en 2000-2001. Les accidents causés par un contact avec des matériaux de construction, des clôtures, des cloisons, du verre, des fenêtres ou d'autres éléments solides suivent en deuxième position au niveau des causes d'accidents; 766 dossiers en sont l'objet.

Sur le plan des professions, les personnes exerçant les emplois de mineurs, de foreurs de puits et celles qui occupent des fonctions similaires se positionnent au deuxième rang au niveau des accidents de travail (645 dossiers). Elles sont devancées par les travailleurs non codés ailleurs dans l'ensemble des autres professions retenues par la CSST (1 542 dossiers). La plus forte proportion de la clientèle de la CSST est constituée de gens âgés de 35 à 44 ans ; ils comptent pour 1 928 dossiers, soit près du tiers de l'ensemble des dossiers.

La CSST a également comptabilisé en Abitibi-Témiscamingue 320 dossiers liés à des maladies professionnelles en 2000-2001 pour lesquels des déboursés de 2,8 millions de dollars ont été faits. Près de 200 dossiers étaient liés aux maladies du système nerveux et aux organes sensoriels. Les groupes de profession les plus souvent affectés par ce type de maladies sont les mineurs, les foreurs de puits et les travailleurs exerçant des fonctions similaires (88 dossiers). Les gens âgés de 50 à 59 ans étaient les plus fortement affectés au niveau des maladies professionnelles ; on a dénombré 127 dossiers liés à ce groupe d'âge en Abitibi-Témiscamingue.

Lésions professionnelles acceptées selon la catégorie de dossiers et le sexe, Abitibi-Témiscamingue, 2000 et 2001

	2000	2001	Total
Accidents de travail			
Femmes	503	569	1 072
Hommes	2 305	2 154	4 459
Total	2 808	2 723	5 531
Maladies professionnelles			
Femmes	20	15	35
Hommes	143	142	285
Total	163	157	320

Source : CSST, DCGI, Service de la statistique.

Lésions professionnelles acceptées avec indemnités de remplacement du revenu selon la catégorie des dossiers, Abitibi-Témiscamingue, 2000 et 2001

	Accidents de travail		Maladies professionnelles	
	Nombre	\$	Nombre	\$
2000	1 887	8 807 082	50	614 851
2001	1 833	8 321 212	62	962 437
Total	3 720	17 128 294	112	1 577 287

Source : CSST, DCGI, Service de la statistique.

Source : Commission de la santé et de la sécurité au travail. *Rapport (D03-097) produit le 5 février 2003.*
Données observées au 31 décembre suivant l'année de l'événement.

Pour l'art et le savoir

Saviez-vous que l'Abitibi-Témiscamingue regroupe 23 des quelque 400 musées du Québec? Les musées acquièrent, conservent, étudient et mettent en valeur des collections. Tout comme les centres d'exposition et les lieux d'interprétation, les musées donnent lieu à des recherches, expositions, activités et publications. Les centres d'exposition se distinguent par l'organisation d'expositions temporaires ; ils ne possèdent pas de collections. Quant aux lieux d'interprétation, ils se centrent sur une thématique généralement liée à l'histoire, à l'environnement, aux sciences et modes de vie. On peut y trouver des centres d'interprétation de la nature, des sites et maisons historiques, des églises et autres lieux de culte.

Musées	Centre thématique fossilifère de Notre-Dame-du-Nord (1997) Musée minéralogique de Malartic (1972) Musée de Guérin (1980)
Centres d'exposition	Centre d'art Rotary de La Sarre (1986) Centre d'exposition d'Amos (1968) Centre d'exposition de Rouyn-Noranda (1973) Centre d'exposition de Val-d'Or (1978) Salle Augustin-Chénier de Ville-Marie (1983)
Lieux d'interprétation	Centre d'interprétation de la foresterie de La Sarre (1989) Centre éducatif forestier du lac Joannès (1972) Chantier de Gédéon, Angliers (1997) Site historique T.E.-Draper, Angliers (1982) Corporation Archéo-08 (1985) École du Rang II d'Authier (1981) Église orthodoxe russe de Rouyn-Noranda (1992) Fort-Témiscamingue-Obadjiwan (1970) Cité de l'Or et village minier Bourlamaque (1979) La maison Dumulon de Rouyn-Noranda (1980) Le Dispensaire de la garde à La Corne (1997) La Maison du colon, Ville-Marie (1980) Musée de la poste et Boutique de forge, Saint-Marc-de-Figuery (1994) Parc national d'Aiguebelle (1990) Musée de la gare de Témiscaming (1996)

Source : Ministère de la Culture et des Communications et Société des musées québécois, 2003.

Lire au salon

Le mois de mai rime avec Salon du livre. Chaque année, cette foire attire plus d'une dizaine de milliers de lectrices et lecteurs et plus d'une cinquantaine d'auteurs en Abitibi-Témiscamingue. Entre 150 et 200 bénévoles supportent la logistique de l'événement.

Le Salon du livre en Abitibi-Témiscamingue, 1999-2003

Villes	Dates	Éditions	Nombre de visiteurs	Nombre d'auteurs	Nombre de bénévoles
La Sarre	22-25 mai 2003	27 ^e édition	À venir	68	150
Rouyn-Noranda	23-26 mai 2002	26 ^e édition	15 000	75	200
Ville-Marie	24-27 mai 2001	25 ^e édition	8 900	48	150
Val-d'Or	25-28 mai 2000	24 ^e édition	10 500	70	200
Amos	20-23 mai 1999	23 ^e édition	11 000	31	160

Source : Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, 2003.



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca

Sorti des presses



Provost, Maribelle. *Le développement durable de la production porcine en Abitibi-Témiscamingue*, RRSSS-AT, 2003.

Gagné, Daniel. *Dix années de surveillance environnementale dans le quartier Notre-Dame*, période 1991 à 2002, RRSSS-AT, 2003.

Beaulé, Guillaume et Diane Champagne. *Évaluation d'un projet visant l'amélioration des conditions de vie d'une communauté rurale*, RRSSS-AT, 2003.

Géologie Québec. *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec 2002*, 2003.

Direction du développement minéral. *Répertoire des exploitants miniers du Québec 2001*, 2003.

Côté, Marc et Leila Inksetter. *Voyage au-delà de la mémoire, 8 000 ans d'activités humaines dans la MRC Rouyn-Noranda*, Archéo-08, 2003.

Observatoire de l'A-T. *Les femmes et le non traditionnel en formation et sur le marché du travail, un état de situation régional*, 2003.

Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources. *Rapport et plan d'action*, 2003.

MRC Témiscamingue. *Sécurité Incendie, Constat du recensement et Analyse des autres risques et Les aires protégées de la MRC de Témiscamingue*, 2003.

Tourisme Québec. *Le tourisme au Québec en bref 2001*, 2003.

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire

Agentes de recherche :

Lili Germain : lili@observat.qc.ca

Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Tirage : 600 exemplaires